

# OUVRONS FRONTIÈRES

BULLETIN D'INFORMATION DES ASTI | AVRIL 2024 | N° 113

## À la Une ABROGATION DE LA LOI DARMANIN ET DU CESEDA!

La loi Darmanin entrée en vigueur le 28 janvier 2024. On se demandait à quoi servirait une nouvelle loi sur les migrations puisque en 40 ans plus de 20 lois ont été votées. On a la réponse : cette loi est la plus répressive de la série avec de graves restrictions aux droits et libertés des personnes étrangères.

Le gouvernement n'a pas hésité à se placer hors la loi, en présentant des mesures qu'il savait contraires à la constitution. Plusieurs d'entre elles ont, de ce fait, été retoquées par le Conseil constitutionnel.

Ce texte entérine tous les raccourcis entre délinquance et migration, entre migration et terrorisme et fait de prétendus « non-respect des valeurs de la République » et des « menaces à l'ordre public » des motifs de refus de séjour, d'obligations de quitter le territoire voire d'interdiction de retour sur le territoire.

Plutôt que regarder la réalité des migrations, le respect des droits fondamentaux



et de l'état de droits le gouvernement a préféré attiser les peurs et puiser dans le programme du Rassemblement national. Et Marine Le Pen n'a pas manqué de se féliciter de cette victoire idéologique.

Le président Macron qui se voulait pourfendeur du Rassemblement national, avec la loi Darmanin en devient le parrain.

Et on ne peut que déplorer la timidité de la gauche face à cette dérive. Elle s'est cantonnée à rappeler quelques principes fondamentaux mais n'a pas mené la bataille idéologique contre les idées d'extrême droite.

### La Fasti continue le combat contre la Loi Darmanin car c'est une loi pour discriminer, précariser, surveiller et punir

- Réorganisation des demandes d'asile avec des « pôles France asile » et la territorialisation de la CNDA.
- Suppression de catégories jusque-là protégées.
- Les OQTF auparavant exécutoires sur une durée d'un an, le sont désormais pendant 3 ans.
- Les interdictions de séjour et les assignations à résidence systématisées.

- Les délais de recours sont raccourcis, notamment dans les territoires d'outre-mer.
- Retrait du titre de séjour en cas de non-respect du CER.
- Fin de la stabilité pour les titulaires de la carte de résident.
- Définition de la résidence habituelle en France très restrictives pour de nombreux titre de séjour.
- Le niveau de langue exigé pour plusieurs titres de séjour va entraîner encore plus de précarisation et d'exclusion. En effet un niveau A2 est nécessaire pour une carte pluriannuelle, B1 pour une carte de résident, B2 pour la naturalisation.

### Contre le fascisme et le racisme, il faut abroger le CESEDA

La Loi passe aussi par des pratiques : on assiste à une mise en œuvre systématique du harcèlement policier. Peut-il être autrement quand le ministre de l'Intérieur veut dégager les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une "police du séjour" ? On est rassuré sur une chose : Monsieur Darmanin connaît le référentiel des années 1930.

Heureusement, des résistances se produisent, notamment des sans-papiers. Pour autant, le rapport de force n'est pas en notre faveur.

Dans ce contexte, la Fasti et les ASTI au-delà du combat contre cette loi infâme doivent mener la bataille idéologique et continuer de réclamer l'abrogation du Cesda. Traiter la situation des étrangers dans le cadre du droit commun et non dans un code à part, évitera toute amalgame, sera un outil contre le racisme et les discriminations, renforcera la liberté de circulation et d'installation. Et constituera un réel rempart contre tous les fascismes. 🐾

OUVRONS FRONTIÈRES  
Bulletin d'information des ASTI

ÉDITÉ PAR LA Fasti

58, rue des Amandiers 75020 Paris

Tél. : 07 82 31 77 83 (pour les ASTI) / 06 85 67 02 02  
(pour le grand public) / Mail : [coordination@fasti.org](mailto:coordination@fasti.org)  
Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/FASTI>

Une information à communiquer, un appel à manifestation à relayer ? Ce bulletin d'information est le vôtre. Envoyer un courriel à [coordination@fasti.org](mailto:coordination@fasti.org).  
Pour suivre l'activité de la Fasti en direct, inscrivez-vous sur la liste d'information en envoyant un mail à [coordination@fasti.org](mailto:coordination@fasti.org).

Coordination rédaction : Fasti

Conception et mise en page : Ambre Bragard

# Du côté des Asti

*Le printemps de Faverges*

## SOUTIEN AUX MINEUR·ES NON-ACCOMPAGNÉ·ES ET CÉLÉBRATION DES 50 ANS DE L'ASTI!

En mars 2024, les bénévoles et militant·es de l'ASTI Faverges ont manifesté leur soutien aux mineur·es non-accompagné·es devant le département de Haute-Savoie à Annecy: «Mobilisons-nous, enfance en danger!»; «Un toit pour tous»; «Un toit, l'école, le respect»; «Un toit; l'école; des papiers!».

**A** l'occasion de son assemblée générale le 2 mai 2024, l'ASTI de Faverges a célébré ses 50 ans!

Les membres de l'ASTI ont, à cette occasion, souhaité rendre un hommage aux plus anciens et anciennes de l'ASTI, sans lequel·les l'ASTI n'existerait pas. Un hommage particulier a été rendu à Georges Strappazon et Gérard Floret, membres fondateurs de l'ASTI, qui ont quitté ce monde tout récemment.

L'ASTI a accueilli une nouvelle bénévole, une étudiante qui passe son bac «Santé social», qui dans le cadre d'un engagement citoyen à l'ASTI de Faverges a accompagné à la scolarité deux adolescentes de nationalité albanaise. Cette initiative réussie pourrait être renouvelée avec d'autres jeunes acceptant de s'engager sur des périodes variables dans le cadre de la validation de leur parcours scolaire.

L'ASTI a également soutenu financièrement et administrativement deux familles. Concernant l'accompagnement des familles, et au-delà de ces aspects



juridiques et administratifs, les bénévoles se sont montrés à l'écoute pour les accompagner au mieux dans leur vie quotidienne et répondre à leurs sollicitations et demandes.

L'ASTI réaffirme sa position politique qui consiste à ne faire aucune différence entre les étranger·es quelles que soit leurs motivations ou situations administratives.

Ils et elles réaffirment également exercer leurs actions dans le cadre de la FASTI qui «reste vigilante par rapport aux problèmes de discrimination, de racisme, de dignité, d'accès aux droits, d'égalité hommes/femmes et réclame justement l'abrogation du CESEDA (Code des l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile) qui discrimine et stigmatise les étranger·es».

L'ASTI Faverges remercie à cette occasion, la mairie de Faverges-Seythenex qui lui apporte son soutien, ainsi que les adhérent·es, donateur·ices et les familles accueillantes.

Bravo à l'ASTI Faverges pour ses actions et activités menées depuis cinquante années.

Force et solidarité pour la suite!

Pour suivre les actualités de l'ASTI Faverges, n'hésitez pas à aller faire un tour sur leur blog: <http://astifaverges.over-blog.com> 🐾

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASTI DES ULIS!

*Le 23 mars 2024, Aude Rieu et Fernanda Marrucchelli de la FASTI sont intervenues au débat organisé par l'ASTI des Ulis à l'occasion de l'Assemblée générale.*

**L**e débat: Loi immigration: schizophrénie, populisme, fascisme, danger pour tout·es. À quoi joue le gouvernement? a mis en lumière les atteintes aux droits des personnes étrangères de la loi du 26 janvier 2024 «contrôler l'immigration,

améliorer l'intégration», dite «Loi Darmanin». Cette loi n'était nullement nécessaire alors que 117 textes ont été rédigés sur les étrangers depuis 1945. Elle témoigne d'une volonté obsessionnelle de présenter l'immigration sous le jour de la menace pour la société. 🐾

# DES COMMÉMOR'ATIONS DU HAVRE À PERPIGNAN, EN PASSANT PAR CAEN, NANTES ET PARIS!

**L**e 6 février 2014, quinze personnes perdaient la vie et des dizaines d'autres disparaissaient en essayant de rejoindre à la nage l'enclave espagnole de Ceuta sous les yeux de la guardia civil espagnole et des milliers marocains. La date du 6 février a été choisie par des collectifs de familles concernées pour rendre hommage aux personnes disparues lors de l'exil et se mobiliser contre les politiques de fermeture et d'externalisation des frontières. Des « commémor'actions » ont donc lieu chaque année, en date du 6 février, dans plusieurs pays du sud et du nord de la Méditerranée et permettent de relayer les revendications des familles. Parmi celles-ci : la liberté de mouvement pour toutes et tous et l'exigence de vérité, justice et réparation pour les victimes de la migration et leurs familles.

Depuis 2021, le Mouvement des Asti est mobilisé pour organiser des commémor'actions avec ses partenaires dans plusieurs villes de France. Le cadre de mobilisation est suffisamment souple pour permettre de s'y impliquer sous différentes formes (lâcher de ballons, lecture de témoignages, rassemblements hommage, expositions en plein air, etc.). Le 6 février 2024, cinq commémor'actions ont été co-organisées par le Mouvement : à Caen, à Nantes, au Havre, à Perpignan et à Paris (voir le reportage photos). Des dizaines d'autres ont eu lieu des deux côtés de la Méditerranée. Au total, pour les 10 ans du massacre de Tarajal, la mobilisation s'est déployée dans 55 villes et 17 pays. Année après année, cette mobilisation prend de l'ampleur et permet de rendre visible et d'agir pour la liberté de circulation et d'installation !

## Reportage-photos des commémor'actions dans les Asti en 2024

### Paris

À l'initiative de plusieurs associations et collectifs de personnes exilées (Alarm Phone Paris, CCFD-Terre Solidaire, Collectif Sans Papiers de Montreuil, Coordination Sans Papiers de Paris, CRID, Emmaüs International, Fasti FTCCR, Limbo, Paris d'Exil, Solidarités Asie France), une commémor'action a été organisée à Paris dans un quartier très passant (Chatelet).

Cette mobilisation a réuni plus d'une centaine de personnes à la tombée de la nuit autour de plusieurs temps de recueillement et de mobilisation : lecture à plusieurs voix de l'appel de la Global Commémoration, prises de parole, temps de recueillement autour de portraits et bougies, performance artistique, écoute de témoignages, écoutes musicales, visionnage en plein air de l'exposition des portraits des victimes du massacre de Tarajal et de la liste des décès aux frontières de l'Europe depuis 1993 produite par United.



COMMÉMOR'ACTION PARIS

### Perpignan

Ce 6 février dans le cadre de la commémor'action, l'ASTI de Perpignan a organisé avec la Cimade et un collectif de citoyens habitants près de la frontière un rassemblement devant la gare de Cerbère à la frontière France/Catalogne où plusieurs migrant-e-s ont perdu la vie en traversant le tunnel ferroviaire frontalier.

Cette mobilisation était modeste mais très émouvante et, ce d'autant, plus qu'un jeune homme marocain venant d'y être percuté par un train. Après quelques interventions dont celle d'une camarade venue de Port Bou (Catalogne sud) et lecture de poèmes, les participant-es ont accompagné sur les quais de la gare un camarade cheminot CGT qui a été déposé un bouquet de fleurs sur les rails à l'entrée de ce tunnel meurtrier.



COMMÉMOR'ACTION PERPIGNAN

### Caen

L'ASTI de Caen et le collectif « Solidarité Migrants Saint Aubin » ont co-organisé une commémor'action le dimanche 4 février sur le port de plaisance de Caen. Tout près de cet endroit, un marché très fréquenté a lieu chaque dimanche matin. Ce rassemblement solennel a permis de réunir 250 personnes autour d'un orchestre de cuivres, d'une minute de silence, d'un discours puis de l'inauguration d'une stèle de bois peint, aux allures de monument aux morts en pierre, semblables à ceux de la guerre. Cette stèle a été construite avec le soutien du Centre Dramatique de Normandie à la mémoire de toutes les personnes migrantes et exilées mortes devant les portes fermées de l'Europe.

Cette commémor'action a notamment rendu hommage à cinq jeunes syriens ayant perdu la vie dans les eaux glacées de la Manche dans la nuit du 13 janvier 2024, ajoutant leurs noms à une liste sans fin. En 2023, ce sont plus de 2 678 personnes, femmes, hommes et enfants qui ont disparu en tentant de traverser la Méditerranée pour rejoindre l'Europe.



COMMÉMOR'ACTION CAEN

### Le Havre et Nantes

Les ASTI de Nantes (Gasprom) et du Havre (AHSETI) ont choisi de compiler l'organisation de commémor'actions avec la mobilisation nationale contre la loi darmanin.

Répondant à l'appel de la Global commémor'ation, le Gasprom – ASTI de Nantes a organisé le samedi 3 février un rassemblement matinal devant la Médiathèque de Nantes, suivi d'un départ en manifestation pour l'abrogation de la loi darmanin et de toutes les lois racistes. L'AHSETI a quant à elle organisé un moment de commémor'ation le 3 février devant la sous-préfecture, à l'issue de la manifestation pour le retrait de la loi darmanin. 🐾

# Vie fédérale

## LES CHANTIERS COMMUNICATION

**C'**était l'une des pistes lancées lors du dernier Congrès : travailler sur notre communication !

Depuis deux ans, un groupe de militant-e-s des ASTI s'est constitué et est régulièrement rejoint par de nouveaux membres. Le 15 mars, iels se sont réuni-e-s à Paris une journée : au programme échanges de pratiques et création de matériel militant.

### Tout est politique, communiquer aussi !

Ces journées communication ont pour objectif de mutualiser des pratiques, mais aussi de travailler à visibiliser nos valeurs politiques, nos mobilisations, etc. Ainsi, plusieurs enjeux sont discutés, comme la question de l'inclusivité en communication, cela passe par du concret : écrire le contenu d'une publication en format texte sous la publication afin que les personnes non-francophones puissent copier/coller le texte vers un site de traduction, proposer des formats audios, traduire les contenus, etc...

Investir les réseaux sociaux peut être un moyen de sortir de nos cercles habituels et de toucher plus de personnes. Nous observons que des jeunes désireux de militer passent plus facilement par Instagram pour prendre contact afin de s'investir sur des actions locales.

### Les ASTI numériques

Pour travailler ensemble à distance, nous avons créé une « équipe communication » sur l'outil de design graphique en ligne CANVA. Pour les organismes à but non lucratif (donc les ASTI !) cet outil est gratuit. Il suffit de formuler une demande dans le cadre du programme Canva Solidaire. Vous pouvez ensuite demander à rejoindre notre « équipe communication », c'est un espace qui permet un partage des fichiers entre la FASTI et les ASTI, ainsi qu'un travail collaboratif : publications destinées aux réseaux sociaux, modèles de tracts, affiches, papiers à entête... c'est à créer ! Après l'exposition « C'est quoi le colonialisme aujourd'hui ? », nous travaillons aujourd'hui à adapter la campagne



Abrogation du CESEDA en format publication pour les réseaux sociaux et à la mettre en lien aux mobilisations contre la loi immigration, et réaffirmer notre positionnement contre cette loi, et le CESEDA. Nous souhaitons également créer des onglets à la une pour nos pages respectives, mettre à jour la carte des ASTI, visibiliser les mobilisations, etc. Ces divers chantiers prendront prochainement forme sur les pages Instagram des ASTI et de la FASTI, n'hésitez pas à les consulter !

### Les ASTI sur Instagram !

- @astiannonay (Annonay)
- @sosrefoulement (Dijon)
- @gasprom.asti (Nantes)
- @astibordeaux (Bordeaux)
- @ahseti\_lh (Le Havre)
- @lesfrontièresstuent (FASTI)

Si tu veux en savoir plus ou nous rejoindre lors de notre prochaine réunion en visio le 17 juin à 18h, écris-nous : [groupecommunication@fasti.org](mailto:groupecommunication@fasti.org) 🐦

# COMMISSIONS DES 3 ET 4 FÉVRIER 2024

Les 3 et 4 février, des militant-es du Havre, Nantes, Valence, Châlons-sur-Saône, Caen et Nîmes se sont réunies à la FASTI pour les commissions!

**A**près le traditionnel accueil café, nous avons poursuivi la préparation du Congrès et mis en discussion un texte cadre réalisé par le groupe de travail « anti-oppressions ». L'idée de ce texte est de nous questionner sur nos pratiques et postures et de poser un cadre — qui on l'espère — contribuera à faire vivre les valeurs que nous défendons (féminisme, antiracisme, place des premiers et premières concerné-es) lors du congrès, mais aussi au-delà! Suite à la lecture collective du texte et d'échanges en petit groupes, nous nous sommes mis-es d'accord pour simplifier le texte, rédiger une version résumée et imagée, et y ajouter un glossaire. Les modalités pratiques du cadre seront présentées par le groupe de travail en début de Congrès et une version résumée sera distribuée afin que toutes les militant-es puissent en prendre connaissance.

Nous avons ensuite fait cortège commun pour rejoindre la manifestation contre la loi immigration, en réaffirmant notre opposition à cette loi et au CESEDA.

## A-a A-a Anticapitalisteuh !

De retour à la FASTI, après la manifestation, nous avons travaillé sur l'une des valeurs du mouvement des ASTI : l'anticapitalisme.

Pourquoi sommes-nous anticapitalistes? Dans le Mouvement, nous sommes chaque jour témoin de la prégnance du capitalisme et de l'utilitarisme économique dans les politiques d'accueil, de régularisation mais aussi dans le contexte global des migrations. À quelles réalités renvoie le capitalisme aujourd'hui, notamment pour les personnes étrangères? Comment mieux s'emparer de l'anticapitalisme dans nos analyses et dans nos luttes?

Nous avons entamé ce travail par des échanges en petits groupes autour de situations concrètes (articles de presse, communiqués):

- 👉 Les chantiers des JO 2024 et les travailleurs sans-papiers
- 👉 Les ouvriers agricoles exploités
- 👉 Les aides à domicile sans-papiers
- 👉 Compagnons Emmaüs sans-papiers en grève

La journée s'est conclue par des échanges avec Vanina, militante solidaire avec les personnes sans-papiers et anticapitaliste.

Le dimanche, les militant-es se sont réunies par commission thématique. Si vous souhaitez en savoir plus sur l'une des commissions, n'hésitez pas à nous écrire!



femmesgenremigration@fasti.org  
liste accès aux droits  
liste N/S nordsuds@fasti.org (liste d'échanges, pour y être inscrit-es, demandez à Vanessa v.fourez@fasti.org)

## LE CONGRÈS FÉDÉRAL DE MONTÉLÉGER... ON S'Y PRÉPARE!

**L**e congrès fédéral aura lieu du 17 au 20 mai 2024 à Montéleger près de Valence! Un groupe de travail réunissant les Asti de Chalon-sur-Saône, Caen, Valence, Dijon et des permanentes de la Fasti le prépare depuis de longs mois!

### C'est quoi déjà le congrès fédéral?

Tous les deux ans, c'est LE moment important du réseau des ASTI qui permet de définir les orientations politiques et pistes d'action pour les deux ans à venir. C'est aussi le moment de se rencontrer, d'échanger avec des militant-es d'autres ASTI, de participer à la vie fédérale du Mouvement.

Les orientations politiques et pistes d'actions sont formalisées sous la forme de motions qui sont adoptées à l'issue du Congrès avant l'élection des membres du

bureau fédéral (les co-président-es) de la FASTI qui sera chargé de les mettre en œuvre.

Cette année, les motions proposées (issues du groupe de travail et des commissions) concernent les thématiques suivantes:

- 👉 Premier·e·s concerné·e·s : transformer nos pratiques pour transformer le mouvement
- 👉 Développer la présence de la FASTI et de ses mots d'ordre au sein des mouvements sociaux
- 👉 C'est quoi faire Mouvement? Comment on veut fonctionner ensemble?
- 👉 Repenser notre fonctionnement pour un réseau plus fort à la hauteur des enjeux actuels
- 👉 Faire Mouvement pour l'ouverture des frontières: point d'étape et suites de la mobilisation

C'est autour de ces propositions de motions — et donc de ces thématiques — que se construisent les différents temps d'échange, de travail, de réflexion du programme du congrès. Cela prend la forme d'ateliers, de plénières, de table-ronde.

Le congrès c'est aussi des temps informels pour mieux se connaître, débattre, échanger, rire et danser. Un concert est prévu le samedi soir!

Pour finir, cette année, un groupe de travail a élaboré un cadre anti-oppression qui sera mis en place tout au long du congrès afin de prévenir l'impact des oppressions systémiques à travers différentes approches complémentaires (voir l'article sur les Commissions). 🐾

**Alors.... n'attendez plus, inscrivez-vous!**

# Tou·te·s mobilisé·e·s !

## Luttes féministes LE 8 MARS EN COLLECTIF: SANS PAPIERS, PAS SANS DROITS!

*Cette année, la FASTI et d'autres collectifs et structures partenaires se sont réunies à plusieurs reprises entre janvier et mars afin de piloter une action commune pour la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.*

**C**es réunions ont mené à une première journée de rencontres et de préparation du jour-J. Le 5 février 2024, les femmes de différents collectifs et structures (La ronde des Femmes de la FASTI, le CCFD, FIA-ISM, Femmes de la Terre et Femmes Entraide Autonomie) se sont réunies dans nos locaux. La matinée était consacrée à un



temps d'interconnaissance, avec bien sûr un jeu brise-glace pour favoriser les échanges. Elle s'est poursuivie par la création collective de pancartes et d'une banderole pour le 8 mars; ce qui nous a permis de discuter des valeurs féministes et antiracistes qui nous réunissent. Cette journée a aussi été l'occasion d'échanger avec les membres de La Cantine des Femmes Battantes. L'après-midi, des membres du collectif de l'AG Féministe Paris-Banlieues ont animé un temps autour des origines du 8 mars, des luttes féministes et nous ont amenées collectivement à exprimer nos revendications féministes. Nous nous sommes ensuite réunies le 8 mars pour partir en cortège inter-associatif avec pour slogan et leitmotiv « SANS PAPIERS, PAS SANS DROITS, féministes, antiracistes! ». 🐾

## LA FASTI AU SALON ANTICOLONIAL ET ANTIRACISTE!

**L'**édition 2024 du salon anticolonial et antiraciste s'est tenue les 23 et 24 mars à Montreuil, près de Paris. Organisé depuis plus de 15 ans par un collectif d'associations (dont la Fasti) et de militant·es, ce salon permet de créer des ponts et des élans de solidarité entre des luttes qui ont la même origine prédatrice: le système colonialiste et raciste.

Au programme de cette édition 2024: des débats, des projections de films, des conférences gesticulées, des expositions, des présentations d'ouvrages par leurs auteurs/rices, des concerts, une programmation jeunesse, ainsi qu'un village d'associations et collectifs impliqués dans les luttes. La Fasti y a tenu un stand grâce à l'implication de plusieurs militant·es parisiennes et caennaises, ce qui a permis d'engager de nombreux échanges autour des réflexions et outils du



Mouvement pour l'abrogation du Cesda, contre le colonialisme d'aujourd'hui, pour

renforcer le pouvoir d'agir des femmes encore pour faire entendre la voix des personnes enfermées dans les CRA (les dernières brochures de la fédération).

Cette édition a été organisée autour de cinq thèmes principaux donnant lieu à cinq table-rondes: les génocides, les formes de luttes et de résistances au colonialisme, la politique sécuritaire au service du racisme d'État (co-organisée par la Fasti), l'héritage néocolonial dans le droit et les accords internationaux, et le racisme de genre et les luttes féministes. La Palestine et la solidarité des peuples en lutte avec le peuple palestinien ont été mis à l'honneur, à travers ces cinq thèmes tout au long du weekend. Le nombre d'entrées au Salon a doublé comparé à l'édition précédente, avec plus de 1600 entrées! L'énergie mutualisée au sein du collectif a permis d'organiser une mobilisation d'ampleur, comme un coup de pied au colonialisme et au racisme systémique. La lutte continue! 🐾

# LA COMMISSION JEUNESSE EN LUTTE CONTRE LES VIOLENCES D'ÉTAT!

La commission jeunesse s'est réunie à Paris les 16 et 17 mars. À la rencontre passée, l'envie de se former aux questions antiracistes était ressortie afin de nous saisir de ces informations et d'en faire un support à partager. Cette rencontre nous a ainsi permis de participer à la manifestation contre le racisme systémique et les violences d'État. Nous nous sommes retrouvés le samedi matin afin de préparer au mieux notre présence à la manifestation de l'après-midi. On s'est donc retrouvé-es autour de l'appel à manifester du réseau entraide vérité et justice et avons pris le temps de discuter de notre rapport aux manifestations, à la police et à la répression pour tenter d'y aller confiant-es et en se connaissant un peu plus. Puis, on a réalisé des pancartes portant diverses phrases contre le racisme, les violences policières ou contre les politiques colonialistes. La



manifestation s'est bien déroulée, divers collectifs proches de familles victimes de la police, d'espace d'enfermements se sont exprimés et nous avons suivi le cortège.

Ensuite, nous nous sommes retrouvés à la FASTI car Nathan et Gwen de l'ASTI de Nantes avaient préparé un temps d'échange et de formation politique sur les centres de rétention administratifs

(CRA). Iels se sont appuyés sur des supports variés permettant d'avoir accès à des témoignages de personnes retenues, des informations sur ces lieux de privation de liberté et leur fonctionnement...

Pour la soirée, on a fait la rupture du jeûne ensemble avec un mafé préparé par le groupe et joué à des jeux de société :)

Le lendemain matin, et dans la continuité de cette envie de formation, Omar Slaouti, militant antiraciste, est venu échanger avec nous. Ce temps d'échange et de partage d'expériences nous a permis de poser des bases politiques communes, d'aborder les questions de racisme systémique, de ce à quoi servent les luttes dans les ASTI.

Pour terminer ce week-end, on s'est dit qu'on aimerait continuer à se former en parlant féminisme et antiracisme, partager à l'ASTI de Petit-Quevilly nos échanges et aussi, qu'on aimerait être présent-es au congrès du 17 au 20 mai à Montéleger. On s'y voit? :)

## SOIRÉE ANTICRA À L'ASTI BORDEAUX – CONTRE L'ENFERMEMENT DES PERSONNES ÉTRANGÈRES!

L'ASTI de Bordeaux se mobilise contre les CRA (Centre de rétention administrative). Le vendredi 22 mars, le collectif Bordeaux antiCRA s'est réuni au sein des locaux de l'ASTI pour une soirée d'échanges contre l'enfermement des personnes étrangères. Étaient notamment présent-es des militant-es de l'ASTI, d'À bas les CRA et du CLAP 33 (Contre les Abus Policiers 33). « Le CRA de Bordeaux est devenu trop petit pour répondre aux attentes de la politique répressive de nos différents gouvernements. Il s'agit donc d'en construire un autre auquel notre collectif est opposé. La chasse aux migrant-es, les violences policières qui leur sont régulièrement infligées sur les camps, le blindage de

*l'Europe forteresse à travers le projet Frontex, la criminalisation des associations et des militant-es qui viennent en aide, tous ces éléments nous prouvent que le droit d'asile est en France un droit de plus en plus fragilisé par des années de politique libérale.*

*Quant au droit d'installation, il ne vaut que pour celles et ceux qui ont le bon passeport, tous ces Français-es qui s'expatrient pour aller couler leurs plus ou moins beaux jours dans des pays au niveau de vie plus favorable... »*

Le 27 avril 2024, dans le cadre de COLERE (Coordination opposée à l'enfermement et à la répression des étranger-es – [www.colere-nantes.fr](http://www.colere-nantes.fr)) le GASPROM-ASTI a également participé au festival ANTI-CRA aux ateliers de Bitche, pour



lutter contre un autre projet de construction de CRA à Nantes.

Pierre, par pierre, mur, par mur, nous détruirons tous les centres de rétention !

# Tou·te·s mobilisé·e·s!

## SAVE THE DATE LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS!

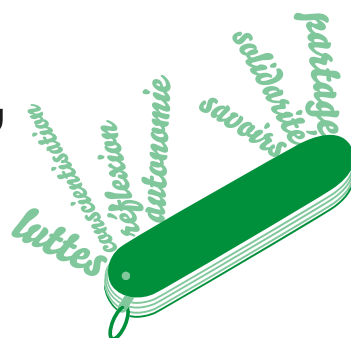
Avril	FORMATION FLASH (visio)
08	
Avril	JOURNÉE FONCTION EMPLOYEUR (Paris)
27	
Mai	29 <sup>e</sup> CONGRÈS DE LA FASTI (Montélegier – Valence)
17	
20	
Sept.	COMMISSION THÉMATIQUES (Paris)
21	
22	

[Si vous souhaitez rejoindre différents groupes de préparation du congrès ; n'hésitez pas à nous contacter!]

## ÇA BOUGE DANS L'ÉQUIPE SALARIÉE!

**A**n a le plaisir d'accueillir Lola en stage à la FASTI de mars à juin. Militante au Gasprom-ASTI et au sein de la commission Jeunesse, elle est accueillie à la FASTI comme stagiaire autour de différentes actions : commission jeunesse et archives autour de cet espace, permanences juridiques, préparation du Congrès. Anaïs est également de retour dans l'équipe en CDD à partir de mars, autour de la co-organisation du Congrès, le groupe communication et d'autres missions de coordination transversales à l'équipe. 🐾

## OUTILS À LIRE, À ÉCOUTER, À PARTAGER!



Toujours disponibles en version papier et à télécharger sur notre site internet ([www.fasti.org](http://www.fasti.org)), les deux dernières brochures de la FASTI :

🐾 La brochure *Renforcer le pouvoir d'agir des Femmes*, réalisée par la commission Femmes, genre et migrations.



🐾 La brochure *Faire entendre les voix des personnes sans papiers enfermées*, réalisée par la commission accès aux droits.



Les podcasts, disponibles sur notre site internet



*Bannir la peur*, c'est le fruit d'un projet radiophonique et politique co-construit et animé par les militantes de la commission Femmes\*, Genre et Migrations de la FASTI (Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s). Il a eu lieu lors d'un week-end rencontres

groupes femmes\* des ASTI à Paris le 25 juin 2023!

Un projet radio enregistré dans les conditions du direct où des militantes des ASTI concernées par l'exil présentent leurs actions militantes, la solidarité que leurs apportent ces moments en mixité-choisie, partagent leurs savoirs administratifs et juridiques en s'adressant tout particulièrement aux femmes en situation d'exil. Le leitmotiv de l'émission est *Bannir la peur*. Les animatrices défendent l'idée que les femmes sans-papiers ont leur place au sein de la société; elles exposent leurs réflexions autour des luttes des travailleuses sans-papiers et de leur rapport à l'école en tant qu'institution.



*Allers-retours* est une série de podcast conçue et réalisée par la Commission Jeunesse de la FASTI en partenariat avec la radio associative nantaise JET FM.

**3 épisodes, 3 ASTI, 3 villes : Valence, Petit-Quevilly et Nantes.**

- 🐾 Le premier épisode pose la question des politiques migratoires en France et des difficultés rencontrées pour les personnes venant d'arriver sur le territoire.
- 🐾 Le second épisode se penche sur le parcours migratoire des femmes, qui rencontrent des problématiques spécifiques liées à leur genre.
- 🐾 Enfin, le dernier épisode s'intéresse à la question des rapports avec la police, entre expériences vécues et faits d'actualité.